

Grille de sélection :

Présentation des critères :

analyse qualitative du projet	Intérêt du projet	projet innovant projet structurant pour la filière projet structurant pour l'exploitation	/8pts	
	Pertinence stratégique du projet	Cohérence stratégique	/4pts	
	Non concurrence de la nouvelle prestation ou du développement d'activité (en lien avec l'argumentation du dossier)	Présence d'une étude de marché (détaillée et réalisée par le porteur de projet ou par un organisme tiers)	Non concurrence démontrée	/8pts
		<b>Total</b>	<b>/20 pts</b>	
analyse économique	pour les <u>entreprises existantes</u> , situation des 2 années antérieures	EBE+PE à comparer aux annuités chaque année Evolution de EBE+PE	/5pts	
	pour les <u>entreprises existantes</u> , pertinence du CA supplémentaire dégagé 3 ans après la réalisation des travaux	Augmentation du chiffre d'affaire en % ou €	/3pts	
	pour les <u>entreprises existantes</u> , dégagement d'un salaire (mini SMIC/ETP)		/2pts	
	pour les <u>créations d'entreprise</u>	Comparaison du revenu disponible par associé 3 ans après installation avec le montant du SMIC	/10pts	
	Situation après investissement	3 ans après installation calcul de « EBE/CA » en %		/10pts
		3 ans après installation calcul de « annuités/EBE » en %		
	Solidité du plan de financement	% autofinancement Accord prêt bancaire	/5pts	
		<b>Total</b>	<b>/25 pts</b>	

pérennité de l'entreprise	Situation avant investissement	Autonomie fourragère	% des ressources produites par l'entreprise % des fournisseurs de fourrage à – de 20km avec contrats pérennes	/14pts
		Contractualisation de prestations mensuelles	Part de chevaux en pension selon les activités majoritaires : <i>Tourisme équestre</i> <i>Activités équestres (enseignement)</i> <i>Pension de chevaux</i> <i>Elevage</i> ou Présence de contrats assurant des débouchés pérennes:	
		Nombre d'activités présentes sur l'entreprise (avant investissement) <i>Activités équinnes multiples = 1 atelier</i>		
	Analyse de la pérennité de l'entreprise après investissement	Compétences en matière d'équidés	Le porteur de projet dispose des compétences nécessaires pour garantir une gestion maîtrisée des équidés <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation diplômante</li> <li>- Formation continue</li> <li>- et/ou expérience avérée</li> <li>- Eléments objectivant la satisfaction du niveau rendu (résultats en concours, niveau d'adhérents)</li> <li>- Ecoute, qualité des infrastructures, confiance</li> </ul>	/21pts
		Autonomie	Le projet contribue à améliorer l'autonomie alimentaire	
		Contractualisation	Le projet contribue à générer une source de revenu pérenne par la contractualisation	
		Productivité	Le projet améliore la productivité de l'exploitation	
			Total	<b>/35 pts</b>

analyse des performances sociales	Bien-être animal <i>Existant et projet d'investissement à considérer</i>	se référer à la charte du bien être équin, en utilisant les critères mesurables : alimentation (faim) eau (soif) confort hébergement (couchage / thermique) liberté de mouvement contacts sociaux	/10pts
	Développement territorial	Création probable d'emploi(s) Maintien d'emploi Autre atout pour le développement du territoire	/5pts
	Amélioration des conditions de travail des exploitants		/5pts
Total			<b>/ 20 pts</b>

analyse des performances environnementales	Contribution aux performances environnementales globales de l'entreprise <i>Existant et projet d'investissement à considérer</i>	Investissement permettant une amélioration de la performance énergétique	/2,5pts
		Investissement permettant une baisse des consommations de matière première (eau, paille, ...)	/3,5pts
		Investissement permettant l'amélioration de la biodiversité	/1,5pts
		Réduction de la pollution	/2,5pts
		Matériaux plus favorables à l'environnement	/1pt
	Maîtrise de la ressource en eau <i>Existant et projet d'investissement à considérer</i>	Récupération et traitement de l'eau	/4pts
Total			<b>/15pts</b>

**Total 115 points**